



Thervay



www.thervay.fr

Réunion du conseil municipal du 7 juin 2019

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 3 juin 2019

Présents : 8

Secrétaire de séance : Jean-François PELOT

Absent excusé : 1

Absent non excusé : 0

Le compte rendu du 12 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Réfection rue des Aigeottes :

La réfection de la rue des AIGEOTTES comprend la pose d'un enrobé de la route de DIJON à la rue de la POSTE avec pose de trottoirs sur toute la longueur et une voie piétonne en bicouche sur un côté et pose d'une canalisation pour les eaux pluviales depuis chez MR VIRATEL jusque sur la route de DIJON

8 voix pour

L'entreprise SJE réalisera les travaux pour un montant de 134 564 € TTC

Des canalisations dégradées d'eaux pluviales et d'assainissement doivent être remplacées au niveau des 15-17 rues des Aigeottes. La partie assainissement sera financée par la CCJN et la partie eaux pluviales par la commune pour un montant de 2 670 € TTC, travaux réalisés par l'entreprise GUILLOT TP.

Participation SIAFER :

La cotisation du syndicat inter- communal de l'année 2019 pour l'entretien des fossés et de 3 852,61 €

8 voix pour

Demande de subvention association La Carotte :

La carotte est une association qui fait du théâtre en milieu rural

8 voix contre

Devis entreprise MULLER :

Un devis de l'entreprise MULLER pour l'abattage et débardage dans les coupes

- 22-23-24 au RUPPE
- 37-38-39 43-44-45 dans la SERRE

Pour un montant de : 18 € HT le m3

8 voix pour

Affouage :

Un rappel est fait aux affouagistes que les perches doivent être coupées avant le 30 avril et débardées avant le 31 octobre. Si les abattages ne sont pas faits fin juin, les affouagistes s'exposent à une amende de l'ONF.

Comité des fêtes :

Un courrier sera adressé au comité des fêtes pour nettoyer la cour de l'ancienne poste qu'ils occupent avant la fin du mois

Horaires de tonte :

Rappel : les dimanches et jours fériés les horaires de tonte sont de 10h à 12h. Merci de les respecter.

